

Clarifications :

Marché de services relatif à la « Promotion du leadership des jeunes filles et appui à la co-construction de la stratégie genre du sous-secteur de l'enseignement (Education nationale et nouvelle citoyenneté EDU-NC) »

Cahier Spécial des Charges COD21003-10089

N°	QUESTIONS	REPONSES
1	Je souhaiterais savoir si une organisation canadienne serait éligible à ce marché et pourrait participer à cet appel d'offre.	Je confirme qu'une organisation canadienne est éligible à cet appel d'offres, les seules conditions applicables sont celles figurant dans le Cahier Spécial des Charges.
2	Concernant les jalons 2 et 3 : les rapports seront-ils mensuels ? comment comptez-vous procéder pour le paiement des livrables ? pour le Jalon 3, merci de préciser les modalités de validation de la stratégie genre sur base du document « Stratégie Genre Nationale »	<p>A noter que ces 2 jalons n'ont pas de liens de succession, le jalon 2 peut se faire en parallèle du jalon 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jalon 2 : Les données seront mensuelles sur base d'un canevas de rapport, et regroupés lors de la demande de paiement à la fin de l'intervention au niveau micro (cf. page 29, paragraphe 5.5) • Jalon 3 : la validation se fait à travers un atelier impliquant tous les acteurs concernés par la stratégie du sous-secteur éducation.
3	Situation sécuritaire au Congo RDC : dans le contexte d'aggravation de la situation ces dernières semaines, peut-on imaginer des missions davantage home based ?	Pour le moment, Enabel surveille régulièrement la situation sécuritaire en RDC, et informe les partenaires de mise en œuvre. Des mesures de suspension temporaire sont envisageables le cas échéant. Etant donné le contexte des cibles, il est important de prévoir des travaux de terrain et être en contact direct avec eux pour faciliter les échanges d'informations.

N°	QUESTIONS	REPONSES
4	Pouvez-vous nous préciser le début effectif envisagé pour la mission ?	Le début estimé de la mission est à mi-mars 2025, si le contexte le permet.
5	<p>Nous avons pu voir qu'il s'agissait d'une procédure négociée sans publication préalable.</p> <p>Nous comprenons alors qu'une liste restreinte a déjà été établie. Est-ce le cas ? Si oui, est-il possible à ce stade d'ajouter de nouvelles sociétés sur cette liste restreinte car notre structure DMI serait intéressée à répondre à cet appel d'offre ?</p> <p>Par ailleurs, est ce qu'un prolongement de la date de remise de l'offre est envisageable ?</p>	<p>Il s'agit d'une procédure négociée sans publication préalable et non restreinte, cela veut dire qu'il n'y a pas eu de publication officielle (Bulletin des adjudications, Journal Officielle Européenne), vous avez la possibilité de soumettre une offre car nous l'avons publié sur le site web Enabel.</p> <p>Par ailleurs, nous ne pouvons pas prolonger la date limite de dépôt des offres compte tenu des délais qui s'imposent à nous.</p>